



COMITE TERRITORIAL AUDE PYRENEES-ORIENTALES de BASKET-BALL

Siège : Maison des sports – Bureau 303-304 Rue Duguay Trouin 66000 PERPIGNAN - 09.52.63.47.85

Antenne : Maison des Sports – Rue Camille St Saëns 11000 CARCASSONNE

COMITE DIRECTEUR du 19/02/2021

PV N° 09/2020-21

Les membres du CODIR du Comité Territorial AUDE/PYRENEES-ORIENTALES de Basketball se sont réunis en Visio conférence le vendredi 19 février 2021 à 18 h 45 sur starleaf sur convocation du Président.

MEMBRES PRESENTS : AVAL Gérard, BARBEAU Patrick, BENITEZ Benoit, BENITEZ Séverine, DIVERCHY Bernard, ESTEBAN Catherine, FITA Marie-Esther, FLEURY Michel, LAUGIER Arnaud, MARITON Bruno, NAVARRO Georges, PAUTE Natacha, QUEVEDO-JOUE Sabrina, STRANGE Kenneth, TUBERT Catherine, VALERIO Corinne, PRIOUX Nelly.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : CAMARA Coly, REBOUL Marc, VILAPLANA Bruno, JORDAN Véronique, JORDAN Lucien, ALVAREZ-CHAMANGE Christine, Emile GIMENEZ

MEMBRES ABSENTS : GANDOLFO Bernard, SANVICENS Florence.

INVITES PRESENTS : ALLAIGRE Isabelle.

Au regard de l'article 12 al.2 des statuts du comité territorial, le quorum étant atteint, le Comité Directeur peut valablement délibérer.

PRESIDENT

Bruno MARITON

Hommages à nos disparus :

Deux figures historiques du Basket Ball départemental nous ont quittés : Albert MIQUEL dit Bébert et Germain CARCELES. Tous deux, par leur engagement de joueur puis de bénévoles d'une vie, ont marqué notre sport, Ayons une forte pensée pour eux et nos plus sincères condoléances aux familles. Le président au nom de tous a transmis une carte de condoléances aux familles et plusieurs élus ont participé aux obsèques.

Introduction :

Le CODIR ne s'est pas réuni depuis décembre mais sachez que l'activité de vos élus n'a eu guère de répit, pas mal de réunions internes, de Bureau, de Visios fédérales, régionales, par thèmes : 2 à 3 Visios par semaine.

- En premier lieu, nous avons à valider le PV du CODIR du 17 décembre 2021 :

Résultat du vote : contre : 0 voix ; abstention 0 voix.

Le PV du 17/12/2020 est adopté à l'unanimité.

Rappel : le 21 janvier 2021 le Bureau s'est réuni en Visio et le PV a été diffusé.

- **Les Ressources Humaines :**

Fonctionnement : en janvier 2021 l'activité de nos salariés a été normale par contre pour le mois de février 2021 ils sont en chômage partiel, du moins en partie (50%). Nous avons sollicité et mobilisé le fonds de soutien et avons perçu 2 fois la somme de 1.500 euros sur novembre et décembre 2020.

L'Etat a renouvelé ce dispositif pour le mois de janvier mais nous attendons pour pouvoir saisir notre demande.

On favorise au maximum le télétravail, un planning de permanences au Comité a été établi. Alexis vient une fois par semaine sur Perpignan : le vendredi matin il travaille avec les élus, l'après-midi il intervient en école primaire. (Romain le mardi). Et sur Carcassonne le gros travail de nettoyage et de classement est terminé : il a été assuré par Gérard et Alexis.

Trésorier

Georges NAVARRO

Nous vous présentons le premier Budget Prévisionnel pour l'année 2021, dans tous les cas, vu la situation sanitaire, nous aurons à l'adapter. De plus les réflexions du moment de la FFBB nous obligeront à le modifier notamment dans l'affectation des excédents 2020.

Présentation par Georges le trésorier : Ce budget, également a été établi afin de déposer les différentes demandes de subvention auprès des collectivités début janvier.

Commentaires :

Ce budget a été bâti comme si on était en saison normale, avec une reprise de l'activité « normale ». Il en est de même pour les budgets par commission. Il couvre la fin de saison 2020/2021 mais aussi le début de saison 2021/2022.

- Bien sûr on a tablé sur une baisse du nombre de licenciés. On a actuellement 600 licenciés en moins : on est dans les chiffres de la moyenne nationale. Notre base est de 2700 licenciés pour la saison à venir.
- Le BP N°1 s'établi autour de 182000€
- Les charges restent stables, calées par les commissions. Des actions en direction des clubs sont prévues mais elles risquent d'être remises en cause par les dernières annonces FFBB.
- Côté RH, les augmentations salariales ont été budgétisées ainsi qu'un emploi en apprentissage à partir de septembre. Par ailleurs le poste d'Alexis est également budgétisé sur un 35h en CDI (fin du plan sport emploi au GEASA).
- Les recettes : la base des aides mobilisables reste identique à celle de la saison précédente avec pas mal d'incertitudes notamment sur l'ANS et les collectivités.
- La subvention sollicitée auprès de la ville de Perpignan a été abandonnée : le dossier avait été déposé en octobre 2020 pour un montant de 10.000 euros (de même pour le club de saint Estève). Ce dossier ne pouvait passer en conseil municipal en 2021 le 4 février. Vu les circonstances du moment, avec l'arrêt de toutes les compétitions et des actions collectives, le Bureau de janvier a décidé de retirer le dossier. Par ailleurs, 2 dossiers pour la création d'un nouveau club ont été déposés auprès de M Ménard, adjoint aux sports. Nous avons donc bon espoir qu'un club soit créé avant cet été. Notre rôle est d'aider au choix du projet sportif et d'accompagner ce nouveau club.
- Pour le futur club, une méthodologie a été définie par M. MENARD : les 2 candidatures seront transmises au Comité et celui-ci ne portera qu'un avis technique Basket, notre avis ne sera que consultatif (cela répond également au souhait de M. JP SIUTAT).

On ne peut que se réjouir qu'un nouveau club se crée, c'est l'objectif de la municipalité, mais cela reste un dossier plus que complexe et qui demandera si nous le souhaitons un investissement sur 2021.

- Avec la ville de Perpignan il a été signé une convention de mise à disposition des locaux gratuite du gymnase Pons pour organiser par exemple des formations, des codirs ou d'autres manifestations sur 2021.
- Sur l'aspect judiciaire pour le compte du PSMB : un mandataire judiciaire été nommé, nous avons envoyé à Maître Vanessa ARNAUD toutes les pièces justificatives de la dette du club du PSMB envers le Comité et la Ligue a fait la même démarche. Tous les éléments ont été transmis à la fédération également.
- Sur les subventions ANS grosse incertitude, l'ANS ne répond plus, ni à la ligue, ni à la FFBB !!!
- La demande de subvention du Conseil Départemental 66 va être traitée fin février, celle du CD11 est à déposer au 31 mars au plus tard.

Nous pouvons passer au vote du Budget prévisionnel 2021 :

Vote contre : 0 voix ; vote abstention : 0 voix ; **le Budget Prévisionnel 2021 est validé à l'unanimité.**

➤ **Comité Départemental Olympique Sportif :**

Cette année 2021 est une année électorale, le Président Jean ROMANS a sollicité auprès de Bruno MARITON une candidature du CT1166. Pendant plusieurs années au CDOS a siégé un élu du Comité ce qui n'était plus le cas. Marie Esther FITA rejoint la liste de Jean ROMANS et les élections sont prévues le 13 mars 2021 et certainement à distance. Bruno remercie Marie Esther de sa décision, c'est important que le basket siège à nouveau dans le mouvement olympique.

➤ **Compte rendu de la dernière Visio fédérale du 15 février 2021 :**

JP SIUTAT a publié un communiqué de presse suite à la Visio du 15 février avec l'ensemble des ligues et des comités. Cette Visio portait sur les diverses conséquences COVID sur notre activité sportive avec une approche : aspect sanitaire, sportif, économique et social :

- L'aspect sportif : aucune annonce gouvernementale, donc statut quo. (Pas d'annonce de l'arrêt officiel des championnats). Si reprise, la reprise en séniors sera difficile car nous aurons une période de remise en forme et difficile d'atteindre les 50% de matchs joués... En jeunes, la reprise peut être plus rapide car ils font du sport scolaire.
Pour une reprise en salle, il est étudié un masque qui permettrait les contacts, autre espoir est la campagne de vaccination.
Présentation des résultats d'enquête auprès des clubs professionnels sur les conditions de l'activité et sur les conditions de reprise : les réponses sont très diverses, pas de consensus qui se dégage.
Le pôle de détection continue à fonctionner Toulouse, Montpellier.

En conclusion le Bureau Fédéral a décidé de reporter ses décisions au niveau sportif mais réfléchit sur des nouvelles offres de compétitions via les ligues et les comités qui auront toute latitude pour les organiser jusqu'à fin juin.

➤ **L'ASPECT SANITAIRE DE LA CRISE SANITAIRE : quel soutien financier aux clubs ?**

- Une demande auprès des pouvoirs publics : l'idée est de défiscaliser le montant de la licence pas de réponse à ce jour.
- Autre aide étudiée est la mise en place d'un Pass sport de 50 euros par l'Etat ?
- Le fonds de reconquête étudié par la FFBB est abandonné, (2euros + 2 euros + 1 euro)
- Autre piste à présent développée par la FFBB :

L'idée principale :

Avant de développer le principe, il est essentiel de rappeler la composition du coût de la licence : une part fédérale, une part régionale et une part territoriale.

Pour les 3 niveaux (cf. les tarifs licence) le coût se décompose entre un socle et des extensions en fonctions des missions choisies, plus par ex les frais de mutation.

La FFBB à hauteur de sa part, propose de rembourser les engagements des championnats France et de rembourser les extensions de licence compétitions (peut être sous forme d'avoir ?). Le socle reste dû.

Pour la FFBB, cela représente 2,6 millions d'euros, la FFBB demande aux ligues et aux comités à présent de réaliser une simulation financière sur les mêmes bases. Cela représentera au total un effort financier conséquent à destination des clubs si ces formules sont validées.

Le Comité 11-66 a chiffré rapidement pour ce Codir le montant des extensions : 11.958 euros
Ensuite la part des engagements sur les championnats territoriaux : 4.680 euros

Chaque comité est libre d'aller au-delà de ces sommes en faveur des clubs, en fonction de sa volonté politique et de ses possibilités financières. D'autres actions en faveur des clubs peuvent être budgétisées.

Bruno rappelle qu'à ce jour tous les clubs du CT1166 ont réglé leurs licences avec donc les parts : FFBB, Ligue et Comité. Nous devons donc aussi rendre sous forme d'avoir les parts FFBB et Ligue. Nous devons nous caler sur le nombre de licenciés au 31 décembre 2020, avec des calculs à faire par catégorie d'âge.

Bruno précise aussi qu'une réponse doit être apportée au 19 mars à la FFBB sur nos orientations et choix. Une Visio avec la ligue est prévue le 22 février pour traiter du même sujet. La situation est donc urgente et demande un gros travail de réflexion et de calcul. Un équilibre est à trouver entre aider les clubs à un juste niveau et préserver nos ressources pour des actions pour notre mandature. Il invite chacun à s'exprimer à présent :

Intervention de Benoit pour le TBA : La volonté du club est de proposer un avoir ou un tarif de licence le plus bas pour la saison prochaine : objectif : une réduction significative de 50 à 100 euros ...
Avec 2700 licenciés et 50 euros on est à 135000 euros pour les instances Comite, ligue, FFBB

Intervention de Gérard pour Carcassonne : jeunes ok sous forme d'avoir mais pour les séniors l'idée est plutôt de rembourser par chèque avant le démarrage de la nouvelle saison pour donner un peu plus de trésorerie aux séniors !

Bruno pense que si le Comité fait un effort financier exceptionnel envers les clubs, il faut que l'on retrouve cet effort dans les prix des licences des clubs. Il nous faut d'une part faire revenir nos licenciés et d'autre part attirer des nouveaux. Des prix différents peuvent d'ailleurs être pratiqués.

Plusieurs intervenants insistent sur la communication qui sera délivrée aux clubs afin que les choses soient claires et compréhensibles : **on ne rembourse pas les licences dans leur totalité.**

A ce stade de la discussion, il est impossible de savoir les mécanismes comptables pour aboutir aux remboursements : avoir ?, Chèques ?, quand, comment ?

Conclusion :

Les clubs ont besoin de connaître précisément les chiffres de la FFBB (ex socle non remboursé) et quels vont être les montants décidés par la Ligue Occitanie et par le Comité.

Bruno propose la méthodologie suivante jusqu'au 19 mars :

- Travail en commun mardi prochain avec la ligue
- Fin février : Calcul et compilation des coûts et travail en commun avec la ligue
- Validation par FFBB et discussion en Bureau et/ou Codir
- Contact individuel avec les clubs : répercussions licences, avis...

La FFBB annonce clairement qu'au 30 avril elle sera en résultat déficitaire.

Pour la nouvelle saison : Orientations budgétaires de la FFBB : pas d'augmentation de ses tarifs. Elle souhaite que les ligues et les comités suivent cette orientation.

Conclusion : on suit la politique fédérale, on chiffre et le comité peut envisager de faire un effort sur sa réserve à situation exceptionnelle, décisions exceptionnelles. Mais on doit aussi se projeter sur l'avenir et les futures actions à mettre en place :

Propositions de travail :

- 1- On va chiffrer,
- 2- On va aller à la rencontre des clubs par téléphone ou en Visio afin de mesurer la situation de chacun,
- 3- Puis décisions du montant, de la forme et des actions financées.

Rappel : Les décisions du comité 11-66 seront prises après connaissance des décisions Ligue et FFBB.

- **La ligue** a un CODIR le 13 mars.
- **La FFBB** nous a donné comme date de remontées des infos avant le 19 mars.

COMMISSION COMMUNICATION

Bruno MARITON

Démarrage des adresses personnelles : celles du bureau créé, salariés créés, Kenneth réalisées.

La Page Facebook est maintenant sous la responsabilité de Bruno. Des développeurs ont été désignés.

COMMISSION DES OFFICIELS

Faible activité, mais toujours des Visios Ligue et FFBB avec des enquêtes notamment avec la ligue afin de préparer la saison à venir.

Le 3X3 open de Rodez est maintenu et il existe une forte demande d'organiser une journée championnat, le challenge benjamin est reporté et toujours cette volonté de le maintenir : finale régionale prévue au mois de juin pour ce challenge.

Demain samedi : Visio FFBB Mini-Basket

Le camp jeune été mois d'août est lancé à Arles sur tech, une dizaine d'inscriptions. La ligue propose aussi des semaines de stage. A l'issue de ce camp lancement du tournoi 3X3 sur le WE (avec hébergement repas ...).

Une plaquette de communication est en cours.

VISIOS CONFERENCES

Des visios thématiques ont été suivies par les salariés et les élus :

- *Démarche citoyenne* (mercredi dernier) appelée maintenant « Mixité sociale » autour du fair-play solidarité, intégration avec une démarche de labellisation : à ce jour peu de clubs ont fait une demande de labellisation, aucun sur le 11-66 donc volonté d'engager une démarche d'accompagnement des clubs pour monter les dossiers. Alexis sera le référent de cette démarche.
- *Championnats 5X5 Romain* a participé en visio au groupe de travail : une Réflexion sur les catégories d'âge particulièrement les 18 ans, une réforme est envisagée.
- Lancement des *Brevets Fédéraux* : cf. Romain : aujourd'hui on est au-delà des 18 inscrits objectif est atteint, voire les modalités de formation en fonction de l'évolution sanitaire.
- *Séminaire mini basket* samedi 20 février : Kenneth va y participer.
- *Formation DLA: Gestion financière* impact du COVID 19. 3 demi-journées en présentiel, sont prévues. La première s'est déroulée jeudi 18 février, y participent Isabelle et Marie Esther. Dans un premier temps nous avons découvert des outils de lecture des documents comptables et d'analyse que nous avons à appliquer sur notre structure pour la séance suivante ...
- *E marque V2* : Mise en place et obligatoire en septembre 2021, vous pouvez vous inscrire en formation e learning (Important sur le mode de fonctionnement lors de la clôture du match il faut être connecté ...)

Rappel : Lancement appel subvention fonds régional d'aide au matériel : cf site Région Occitanie
Lancement campagne FDVA

Echéances futures : mois de Mars : CODIR FFBB les 26 et 27 février ; Réunion de Zone le 6 ; Réunion CODIR Ligue le 13 avec Conseil des présidents des Comités le 12, Réunion Bureau FFBB après le 19 mars ; Réunion du Bureau CT1166 courant mars

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 20

Le Président
Bruno MARITON



La Secrétaire Générale
Marie Esther FITA

